

Résultats du processus d'allocation des capacités
au 1er avril 2009
Newsletter
02 mars 2009

Au cours du mois de février 2009, les capacités correspondant aux droits de stockage pour l'année 2009-2010 ont été allouées selon les dispositions prévues par le règlement d'allocation publié par Storengy le 22 janvier 2009. A l'issue de ce processus, qui a pris fin le 27 février dernier et qui a suscité un vif intérêt, **une capacité totale de plus de 105 TWh, soit 99% du volume concerné, a été attribuée à 13 fournisseurs.**

Les capacités non attribuées dans le cadre ci-dessus pourront être souscrites sur une base « premier arrivé, premier servi », en application du règlement d'allocation et selon les modalités définies sur le site Internet de Storengy et disponibles à partir du 3 mars 2009.

Par ailleurs, dans un souci d'amélioration continue de son processus d'allocation et de son offre commerciale, Storengy organisera un workshop avec ses clients et les parties intéressées le 31 mars 2009 à 14h00.